

OPERATIONS NON BUDGETAIRES

- 1 – Dotation ou apport*
- 2 – Affectation – services non dotés de la personnalité morale*
- 3 – Affectation – services dotés de la personnalité morale*
- 4 – Désaffectation ou retour d'un bien affecté à un service non doté de la personnalité morale*
- 5 – Désaffectation ou retour d'un bien affecté à un service doté de la personnalité morale*
- 6 – Mise en concession, mise en affermage – hors M4*
- 7 – Mise en concession, mise en affermage – M4*
- 8 – Retour de bien mis en concession ou en affermage*
- 9 – Mise à disposition dans le cadre d'un transfert de compétences*
- 10 – Retour de biens mis à disposition dans le cadre d'un transfert de compétences*
- 11 – Transfert à titre gratuit « en cascade »*
- 12 – Mise à la réforme de biens – hors M4*
- 13 – Traitement comptable des biens mis à la disposition d'un fermier selon que la charge d'amortissement incombe à la collectivité ou au fermier*
- 14 – Prêt à usage (à venir)*